

C'est le samedi 17 janvier qu'est parue au Journal officiel la loi sur les Régions qui dispose que le nouveau nom de notre région est « Centre Val de Loire ».

Je puis vous dire maintenant que pour avoir déposé le 16 octobre dernier le premier amendement proposant cette nouvelle dénomination, j'ai suivi, avec d'autres, cette question comme « le lait sur le feu ».

Et même lorsque la décision a été acquise – non sans travail ! – dans les deux assemblées, puis en commission mixte paritaire, puis en nouvelle lecture dans chaque assemblée, j'ai attendu impatiemment la décision du Conseil Constitutionnel.

Certes, il n'y avait pas de raison pour que cette nouvelle appellation – et pour que la loi en décide – fussent considérées comme contraires à la Constitution... Mais le Conseil Constitutionnel nous a habitués à quelques surprises.

Le Conseil a donc validé sans réserve l'alinéa de l'article 2 qui instaure la nouvelle dénomination par sa décision du 15 janvier... qui fut suivie de près par la promulgation de la loi le 17 janvier.

Certains minimisent l'importance de cette décision et considèrent que cet apport, qui est incontestablement dû au Parlement, n'aura qu'un faible effet.

Je suis persuadé du contraire.

Le fait que l'ancien nom de notre région ne la situe pas et ne l'identifie pas fut pour elle durant cinq décennies un lourd handicap et un lourd préjudice.

En cette époque où l'on parle tout le temps – et souvent trop – de communication, il est bon que les mots aient un sens et que les appellations désignent clairement les entités qu'elles sont censées dénommer.

Notre région comporte certes d'autres territoires et terroirs que le Val de Loire. C'est pourquoi il était justifié de garder le terme « Centre ».

Mais le Val de Loire – et ses châteaux - sont universellement et mondialement connus. Il était pleinement justifié d'en tirer enfin parti pour assurer le développement touristique, économique, culturel, universitaire – tout va ensemble – de notre belle région et lui permettre de valoriser tous ses atouts.

Alors bonne chance et plein succès à la région « Centre Val de Loire » !

Jean-Pierre Sueur